

L'ajournement

rence des produits des sociétés qui ont bien géré leurs ressources.

En bref, monsieur l'Orateur, nos forêts ont été décimées par le feu, par les insectes et la maladie, et par l'abattage. Nous n'avons pas mis en œuvre de programmes de reboisement pour compenser les pertes. Finalement, nos réserves forestières ne sont plus ce qu'elles étaient. Les sociétés américaines pensent peut-être qu'il est temps de quitter notre pays parce que la base forestière a disparu.

● (2225)

Il existe un deuxième problème très important. Quatre des grandes sociétés qui exploitaient les forêts et rapportaient 13 milliards de dollars à notre pays grâce aux exportations sont réparties aux États-Unis afin d'essayer de reprendre leur part du marché, de se mettre à l'abri là-bas, d'y investir et d'y réorganiser les forêts. Si elles obtiennent la collaboration de l'administration des États-Unis en vue de contrôler le marché au moment de la relance et de repousser les concurrents étrangers grâce à des organismes comme la Commission du commerce international et grâce à d'habiles manœuvres commerciales et à une attitude intransigeante, nous constaterons vite que nous ne pouvons reprendre ce marché. En même temps, ces sociétés continuent à se charger de la vente des produits canadiens existants sur les marchés internationaux. C'est véritablement une mission-suicide.

Hier, j'ai demandé au ministre de l'Industrie et du Commerce et ministre de l'Expansion économique régionale s'il serait prêt à se mêler de la vente de Crown Zellerbach par l'intermédiaire de l'AEIE et en faisant intervenir directement le gouvernement canadien pour faire en sorte que la vente de cette société soit dans l'intérêt des Canadiens et qu'elle contribue à renforcer l'industrie forestière canadienne au lieu de la morceler et de l'affaiblir graduellement. Il n'a pas semblé comprendre la gravité du problème et les risques que court cette industrie vitale pour le pays.

Le deuxième aspect, c'est naturellement les efforts qu'il faut accomplir pour accroître nos exportations. Nous avons absolument besoin d'une société canadienne chargée de commercialiser les produits forestiers sur les marchés internationaux. J'espère que le gouvernement se réveillera à temps pour faire le nécessaire.

[Français]

M. André Maltais (secrétaire parlementaire du ministre de l'Industrie et du Commerce et ministre de l'Expansion économique régionale): Monsieur le président, je vais tenter d'être bref pour répondre aux quatre questions qui m'ont été posées. La question avait trait à la vente de la Crown Zellerbach Corporation Canada Ltd. C'est une filiale de la Crown Zellerbach Corporation of San Francisco. Effectivement cette compagnie est en négociation pour vendre plus de 84 p. 100 de ses parts à un acheteur éventuel, et actuellement il y a des

acheteurs tant au niveau de compagnies canadiennes comme telles qu'à celui des compagnies étrangères qui sont intéressées directement à l'achat de la Crown Zellerbach, Vancouver. Un premier point c'est que l'article qui a été publié dans *La Gazette* d'hier fait référence à ce sujet-là. C'est donc un élément public au niveau de la discussion. Ce qu'il est bon de signaler c'est que dans l'ensemble des opérations forestières, pour le moment si on compare ce qui se passe actuellement avec le même semestre l'an dernier, on constate qu'il y a une baisse au niveau des ventes de plus de 6 p. 100, et deuxièmement, un autre élément qui est très important c'est qu'au niveau des expéditions de matériel, de bois et de papier il y a aussi une baisse de 9.5 p. 100 dans l'industrie, et celle-ci fonctionne à 80 p. 100 seulement de sa capacité, c'est ce qui explique que la compagnie américaine serait intéressée à vendre sa filiale canadienne de Vancouver. A tout événement, cet après-midi même, nous avons reçu un télégramme au ministère de l'Industrie et du Commerce qui confirme qu'une compagnie néo-zélandaise, la Fletcher Challenge Ltd., de Nouvelle-Zélande, est actuellement en négociations avec la Crown Zellerbach, de San Francisco, pour tenter d'acquérir les actifs de cette filiale canadienne. La négociation n'est pas encore terminée, c'est en cours, et aussitôt que le tout pourrait être conclu, parce qu'évidemment vu qu'il s'agit de négociations, il n'est pas encore complètement assuré que le tout sera conclu à la satisfaction des deux parties, à ce moment-là, l'honorable député sera informé. Il va de soi évidemment que si la Fletcher Challenge Ltd., de Nouvelle-Zélande, se portait acquéreur de cette compagnie, c'est-à-dire la Crown Zellerbach, de Vancouver, elle devra répondre en tous points aux différents éléments, aux différents critères fixés par l'AEIE, et à ce moment-là l'AEIE exige quand même que les Canadiens soient gagnants à l'intérieur d'un tel marché. Dans l'hypothèse où la transaction pourrait se faire, je voudrais assurer l'honorable député que les provinces en cause seront aussi consultées sur le sujet. Je sais que le temps presse, mais il y a trois autres questions, monsieur le président, que j'aimerais aborder concernant la question de l'industrie forestière, on sait très bien qu'au départ nous avons quand même des ententes sur la modernisation des équipements de pâtes et papiers entre le MEER et les provinces et, deuxième élément, pour terminer, il y a une entente sur le reboisement entre les provinces et le gouvernement fédéral où ce dernier paie quand même un prix assez énorme pour s'assurer que les forêts du Canada soient de bonne qualité et que nous ne puissions pas perdre cette qualité forestière par une espèce de déboisement non structuré.

[Traduction]

M. l'Orateur adjoint: A l'ordre, s'il vous plaît. La motion d'ajournement étant adoptée d'office, la Chambre s'ajourne à 11 heures demain.

(A 10 h 30, la séance est levée d'office, en conformité du Règlement.)